

Premier vendredi du mois

Archiconfrérie romaine du sacré Cœur de Jésus : *confession, communion et prière* (le 1er vendredi ou le 1er dimanche).

Garde d'honneur du sacré Cœur de Jésus : *confession, communion et prière* (le 1er vendredi ou le 1er dimanche).

Tout fidèle : *confession, communion, méditation sur la bonté infinie du sacré Cœur de Jésus et prière.*

Premier dimanche du mois

Confrérie du saint Rosaire : 1o *confession, communion et assistance à la procession du rosaire ; visite et prière à l'église de la confrérie* ; 2o *confession et communion ; visite et prière à l'église de la confrérie* ; 3o *assistance à l'exposition du saint Sacrement, confession, communion et prière dans l'église de la confrérie.*

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière.*

Deuxième dimanche du mois

Scapulaire du Carmel : *assistance à la procession du scapulaire, confession, communion et prière.*

Troisième dimanche du mois

Confrérie du saint Sacrement (adoration diurne) : *assistance à la procession, confession, communion, visite et prière.*

Association du Rosaire vivant : *confession, communion, visite et prière.*

Confrérie de N.-D. Auxiliatrice : *confession et communion ; visite et prière à l'église Bon-Secours (Montréal), ou ailleurs, en cas d'empêchement.*

Dernier dimanche du mois

Tout fidèle qui a récité le tiers du rosaire en commun au moins 3 fois chaque semaine : *confession, communion, visite et prière.*

J. S.

(à suivre)